

Motion du CNU 19 sur le suivi de carrière

Réunie en section plénière, la section 19 du CNU annonce qu'elle refuse, à l'unanimité, d'appliquer la procédure du suivi de carrière : elle ne siègera pas et n'examinera pas les dossiers. La section demande l'abandon de cette procédure et appelle :

- les collègues à ne pas déposer leur dossier sur Galaxie ;
- les autres sections du CNU à ne pas mettre en œuvre le suivi de carrière.

Lyon, le 6 février 2019

33 votes